

RD 9 -REHABILITATION DE L'OUVRAGE FRANCHISSANT « LA BLAISE » EN
AGGLOMERATION DE WASSY

Mémoire technique et document d'incidence



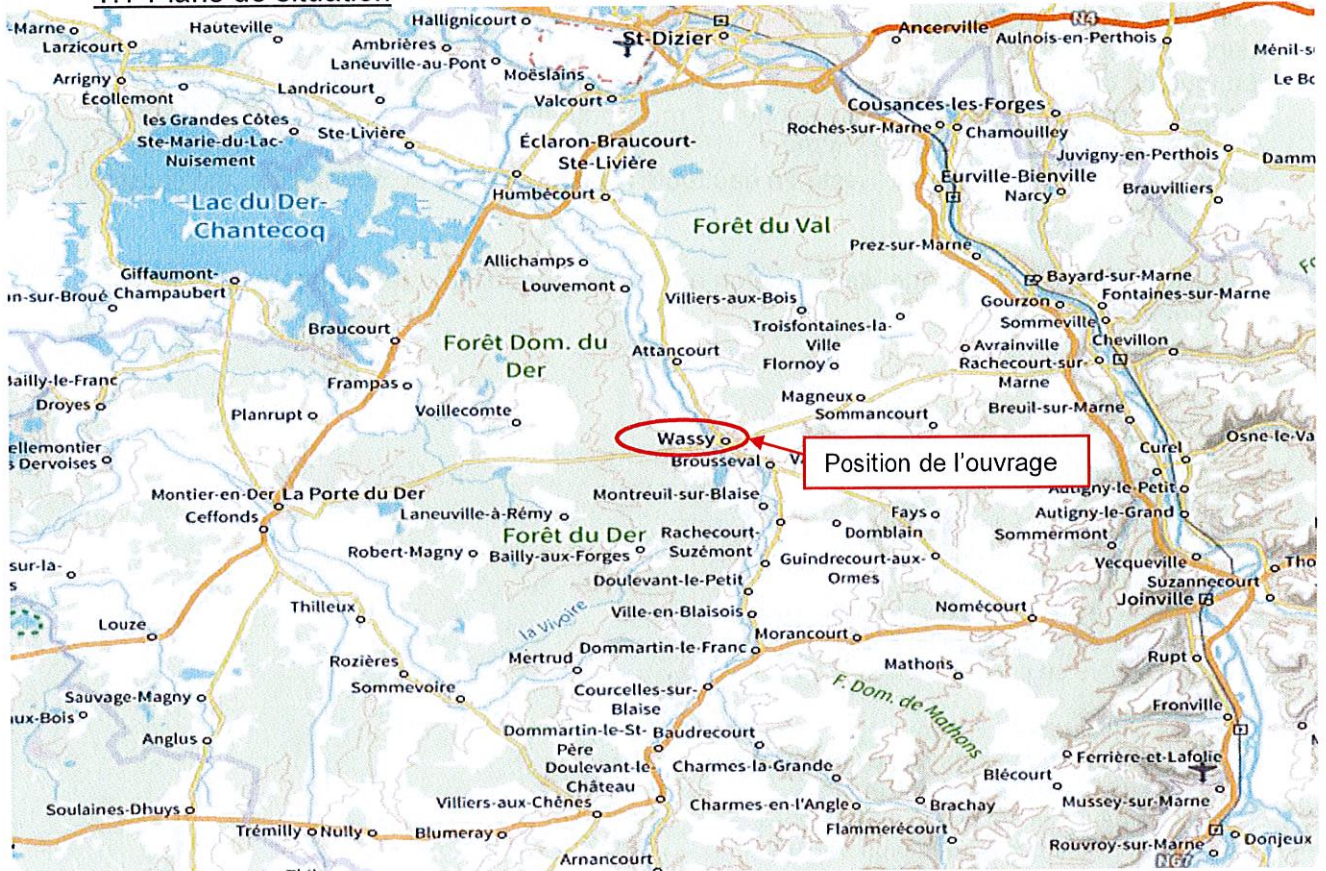
SOMMAIRE

1	Localisation	
1.1	Plans de situation	Page 3
1.2	Présentation du cours d'eau	Page 4
2	Diagnostic de l'ouvrage	Page 4
3	Appréciation sur l'état de l'ouvrage et son évolution par le bureau d'études	Page 5
4	Contexte de l'intervention	Page 5
5	Nature des travaux	Page 6
6	Phase de travaux	
6.1	Descriptif des travaux à proximité du cours d'eau	Page 6
6.2	Rubriques concernées au titre de la loi sur l'eau	Page 8
6.3	Calendrier de réalisation des travaux	Page 8
7	Compatibilité avec le SDAGE Seine Normandie	Page 8
	Annexe n°1 - Photos des désordres observés	Page 10
	Annexe n°2 – Plans relevés des désordres	Page 12
	Annexe n°3 - Situation environnementale	Page 14
	Annexe n°4 – Diagnostic Chiroptères et oiseaux	Page 15

OBJET ET CONTEXTE DU PROJET

1. LOCALISATION :

1.1-Plans de situation



1.2 –Présentations :

Cours d'eau « LA BLAISE »

La Blaise prend sa source à Gillancourt dans le département de la Haute-Marne. Elle se jette dans la Marne, dont elle est un affluent de rive gauche, sur la commune d'Arrigny, dans le département de la Marne.

Longue de 85,5 kilomètres, elle traverse notamment la commune de Wassy.

Le débit moyen annuel de la Blaise est de 4,7 m³/s pour une surface de bassin de 480 km² et diminue aux étiages jusque 0,23 m³/s.

Cette rivière de 1^{ere} catégorie, reste en eau toute l'année. Le fond du cours d'eau est constitué d'alluvions sablo graveleux.

Caractéristiques de l'Ouvrage : tablier béton armé avec poutrelles acier enrobées sur culées maçonneries.

Généralités

- Portée de l'ouvrage : 19.00m
- Biais de l'ouvrage : 100 grades
- Classe de l'ouvrage : 2

Structure porteuse

- Largeur de la dalle : 8.00 m
- Epaisseur de la dalle : 0.60 m
- Nature de l'acier : FE36
- Nature du béton d'enrobage : B25
- Type de poutrelles : HEB 500
- Nombre de poutrelles : 11u

Superstructures

- Largeur totale : 8.50m
- Largeur entre garde-corps (utile) :8.00m
- Largeur de chaussée : 6.00m
- Largeur des trottoirs : 1,00m chacun
- Epaisseur des garde-corps : 0.01m
- Poids des garde-corps : 50 kg/ml

Tirant d'eau

- Normal : 0.50m
- Aux PHEC : 2.10m

2. DIAGNOSTIC DE L'OUVRAGE :

L'inspection détaillée de l'ouvrage réalisée en 2022, a permis de recenser les désordres suivants (photos des désordres en annexe n°1) :

Joint de chaussée et trottoirs

- Décollement et éclats sur solins béton
- Vétusté des composants

Trottoirs

- Eclats et érosion des bétons de remplissage
- Manque d'étanchéité

Chaussée

- Fissurations longitudinales en abouts de tablier
- Léger tassement en abouts de tablier avec retenues d'eau en extérieur d'ouvrage

Murs en aile amont gauche

- Moellons de pierre désorganisés / altération de la maçonnerie

Culées maçonnerie

- Quelques dis jointoiements,

- Sorties barbacanes à allonger, présence d'efflorescence et d'humidité sur parement
- Fractures et éclats de pierre sur maçonnerie

Intrados tablier/sommier

- Légère fissuration sur dalle de coffrage perdu
- Présence d'eau/humidité avec dépôts sur sommiers
- Ecaillage de peinture et corrosion feuilletantes des semelles inférieures des poutrelles métalliques notamment en abouts de poutres

Garde-corps/poutres latérales

- Piquûres de rouille et corrosion généralisé
- Ecaillage de peinture en sous face des poutres latérales avec corrosion feuilletantes

3. APPRECIATION SUR L'ETAT DE L'OUVRAGE ET SON EVOLUTION PAR LE BUREAU D'ETUDES :

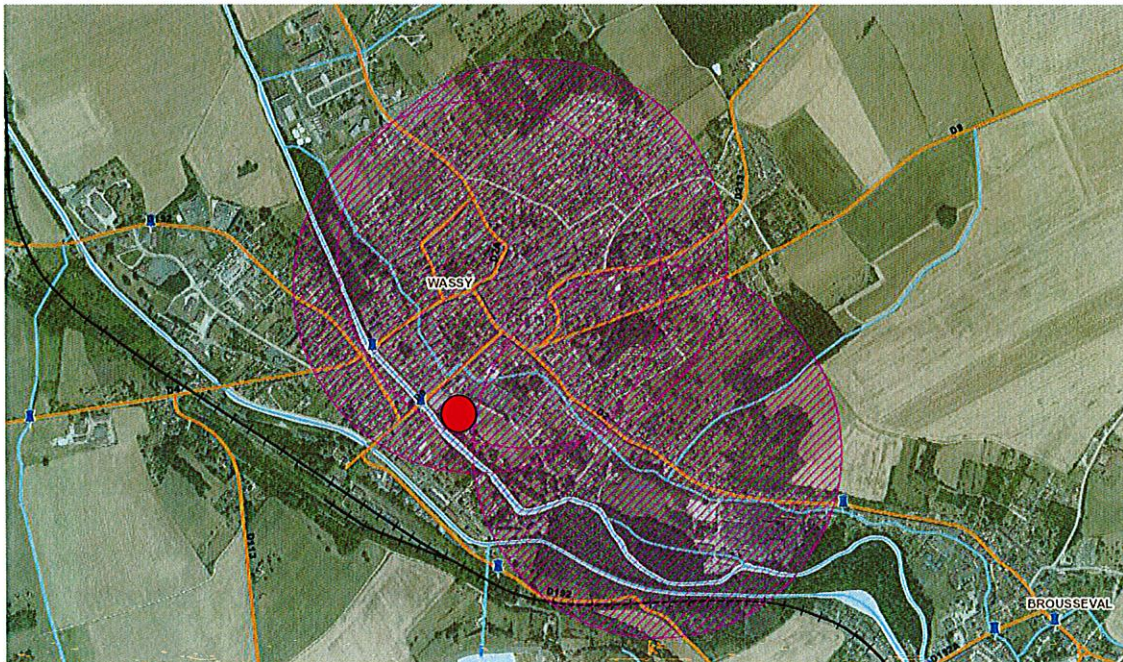
« Cet ouvrage est dans un état de service moyen, nécessitant des travaux d'entretien spécialisés, pour assurer sa pérennité ».

Indice d'état de l'ouvrage :	2E
Indice d'état zone d'influence :	2
Indice d'état superstructures :	2E
Indice d'état structure :	2E
Indice de gravité élargissement :	SO
Indice d'état appuis :	2
Indice d'état des fondations :	NE
Indice d'état équipements inférieurs :	SO

NE : Non évalué, SO : Sans objet

4. CONTEXTE DE L'INTERVENTION :

Dans le cadre de l'entretien pluriannuel des ouvrages départementaux et de l'aménagement communal de la place du 14 Juillet, prévu en 2024, à proximité immédiate de l'ouvrage, le Conseil Départemental de la Haute-Marne souhaite réhabiliter cet ouvrage qui de plus est dans le périmètre de protection des Monuments Historiques.



5. NATURE DES TRAVAUX :

Au regard des désordres observées, citées à l'article n°2, les réparations suivantes sont envisagées :

En extrados :

- Cloisonnement, traitement et remise en peinture garde-corps métalliques,
- Rabotage de la chaussée et dépose des joints de chaussée et de trottoirs,
- Dépose des bordures existantes, démolition des bétons de remplissage des trottoirs,
- Reprise éventuelle de l'étanchéité,
- Reconstruction de trottoirs avec accessibilité PMR (larg=1.40m) avec diminution de la largeur de voies de circulation (6.00 à 5.20m)
- Reconstitution des grilles avaloires,
- Reprise de joints de chaussée et trottoirs après réalisation des enrobés.

En intrados :

- Mise en place d'un platelage étanche sous l'ensemble de l'ouvrage
- Confinement de la zone de travail au-dessus du cours d'eau avec pose d'échafaudage aux extrémités latérales englobant l'intégralité de l'ouvrage afin d'éviter toute pollution (voir schéma ci-après),
- Nettoyage complet de l'intrados de l'ouvrage
- Sablage, traitement anticorrosion des semelles des poutrelles métalliques de l'intrados tablier et remise en peinture
- Allongement des barbacanes existantes afin d'éviter l'écoulement direct sur les parois de culées,
- Piochage et rejointoiement de la maçonnerie des culées et des murs en retours
- Remplacement éventuel de moellons de pierres.

6. PHASE DE TRAVAUX :

6.1-Descriptif des travaux à proximité du cours d'eau :

Au regard des dégradations observées, les prestations d'entretien des appuis et des peintures anticorrosion des éléments métalliques de l'ouvrage seront réalisées comme suit :

6.1.1 Protection du cours d'eau lors des traitements des garde-corps et semelles des poutrelles métalliques du tablier et pendant la phase de réhabilitation des culées :

Partie horizontale :

Afin de prévenir les départs de peintures, rouilles, produit de piochage des joints et mousses dans le cours d'eau, un platelage sera disposé au-dessus du niveau d'eau (mini +0.10m).

Celui-ci sera composé de blocs béton en appui sur le lit du cours d'eau surplombé d'un plancher recouvert d'un géotextile et d'une bâche plastique permettant le recueil et l'évacuation journalière de ces matières.

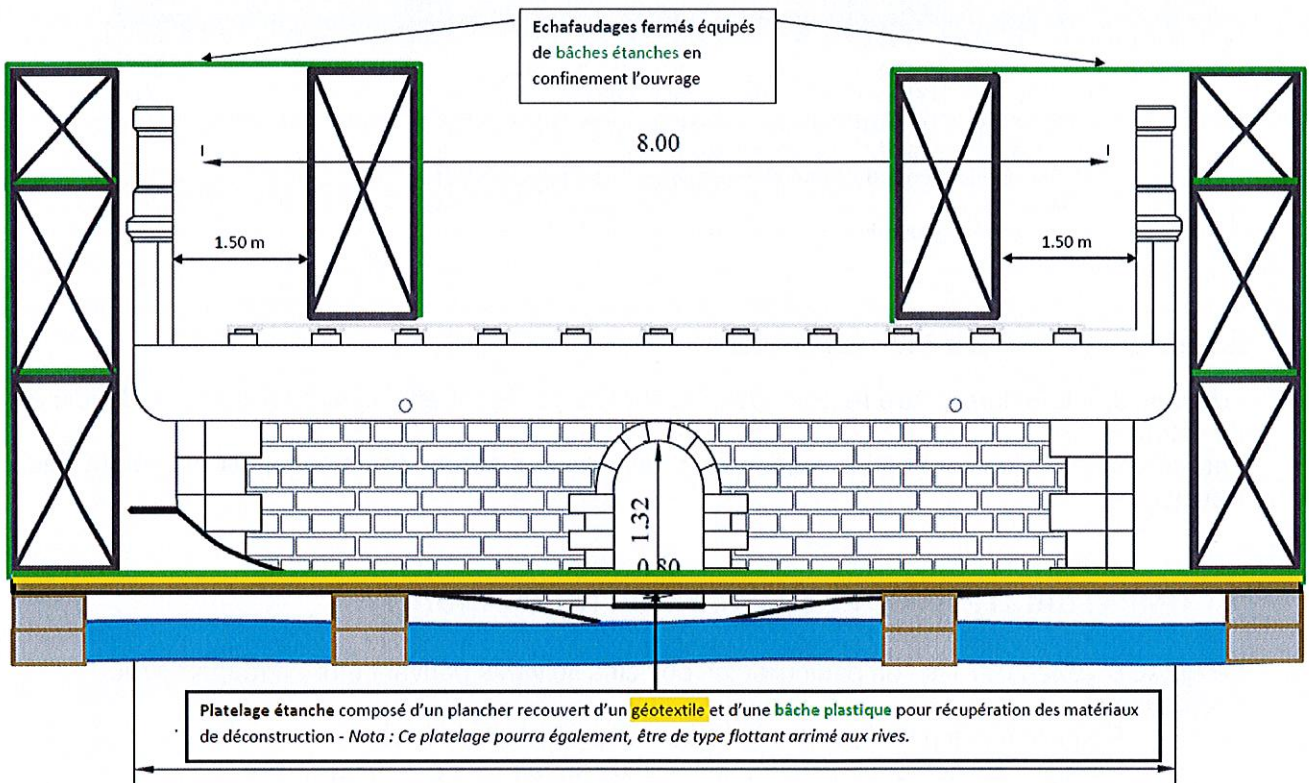
Ce platelage pourra également, être de type flottant arrimé aux rives.

Partie verticale :

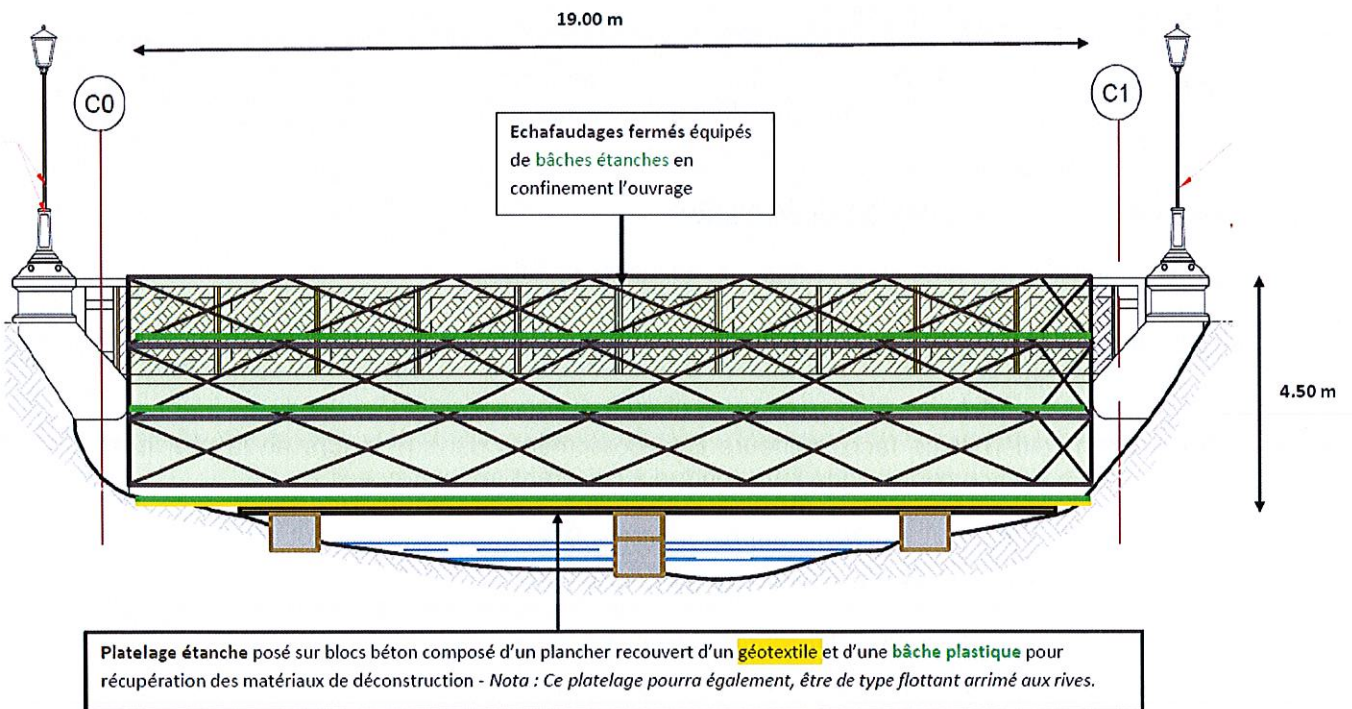
Des échafaudages équipés de bâches plastiques seront mis en place aux abouts latéraux du tablier en complément du platelage afin de complètement confiner la zone.

Schéma du système de protection du cours d'eau

Vue en coupe



Elévation



6.2 Rubriques concernées au titre de la loi sur l'eau :

Rubrique	Intitulé	Régime	Arrêtés de prescriptions générales correspondant
3.1.2.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau : 1° Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m (A) 2° Sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m (D)	Déclaration	Arrêté du 28 novembre 2007

6.3 Calendrier de réalisation des travaux

Les travaux, de nature à être réalisés dans le lit mineur, seront effectués à l'étiage soit de juin à fin octobre 2024.

Les coordonnées de l'entreprise responsable des travaux seront communiquées en amont des travaux

7. COMPATIBILITE AVEC LE SDAGE SEINE-NORMANDIE :

Le SDAGE 2022-2027 vise en particulier les objectifs suivants pouvant être en rapport avec l'opération :

- Réduction des pollutions des industries et protection de la santé.
- Protéger, préserver et restaurer les milieux aquatiques et la biodiversité.
- Prévention des inondations.
- Assurer la continuité écologique pour atteindre les objectifs environnementaux.
- Réduction des altérations de l'hydro morphologie des cours d'eaux.

7.1 Dispositions en cas de crues

L'entreprise sera tenue de s'informer régulièrement des conditions météorologiques. Ainsi, elle devra stopper et replier tous travaux, dès lors qu'un orage susceptible d'engendrer une montée des eaux vives sera constaté.

7.2 Circulation des engins dans le lit mineur

Aucune circulation d'engins n'est prévue dans le lit de la rivière.

7.3 Incidences et compatibilité du projet

7.3.1 Incidence sur le régime et l'écoulement des eaux

Les travaux modifieront de façon mineure les écoulements dans le lit lors de la phase travaux uniquement. La section hydraulique sera rendue à l'existant après travaux.

7.3.2 Incidence sur les eaux souterraines

Il n'y aura aucune incidence sur les eaux souterraines.

7.3.3 Incidence sur la qualité des eaux

Il n'y aura aucune incidence sur la qualité des eaux à long terme.

7.3.4 Incidence sur le milieu physique

Il n'y aura aucune incidence sur le milieu physique.

7.3.5 Incidence sur la faune piscicole

L'organisation du chantier ne perturbera pas la faune piscicole, l'écoulement sera conservé pendant toute la durée des travaux.

7.3.6 Incidence sur le milieu naturel environnant

Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence sur le milieu environnant. Les installations de chantier et le stockage des matériaux seront positionnés de manière à éviter toute atteinte accidentelle au milieu naturel.

7.3.7 Incidence sur les usages de l'eau

Le projet ne présente aucune incidence sur les usages de l'eau.

7.3.8 Incidences sur les habitats naturels, sur la faune et la flore

Les opérations prévues perturberont légèrement le milieu naturel pendant les travaux. Cependant, la libre circulation sera maintenue tout au long du chantier. Les incidences sur la qualité physique et biologique du milieu seront mineures.

Cet ouvrage n'est pas favorable à l'accueil des chiroptères ni propice aux nidifications d'oiseaux (voir annexe N°4).

7.4 Incidences particulières sur le milieu lors de la phase de chantier

Bien qu'il n'y ait pas d'incidence particulière à l'issue de cette intervention, il convient toutefois de prendre des précautions durant la phase des travaux.

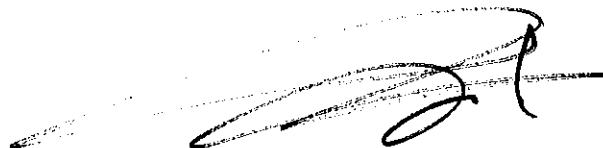
En phase travaux, les dispositions de platelage étanche ainsi que le cloisonnement latéral par bâche plastiques permettront de se prémunir des risques de lessivage des quelconques substances polluantes par les eaux de la rivière (fine, laitance, boues...) et de tout départs de matériaux de déconstruction.

Le platelage étanche sera nettoyé et les matériaux évacués quotidiennement.

7.5 Mesures compensatoires

Compte tenu de la nature du projet aucune mesure compensatoire n'est prévue.

**Le Responsable du Pôle Technique
Sébastien HENRY**



ANNEXES

Annexe n°1 -Photos des dégradations/désordres observées



Chaussée : fissurations longitudinales en about d'ouvrage



Chaussée : léger tassement avec stagnation d'eau sur chaussée



Trottoir : Erosion des bétons de remplissage



Trottoir : Erosion des bétons de remplissage



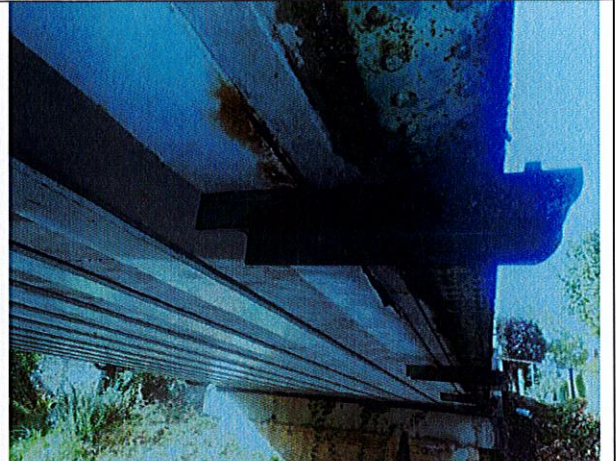
Joints de chaussée : Eclats sur solin bétons



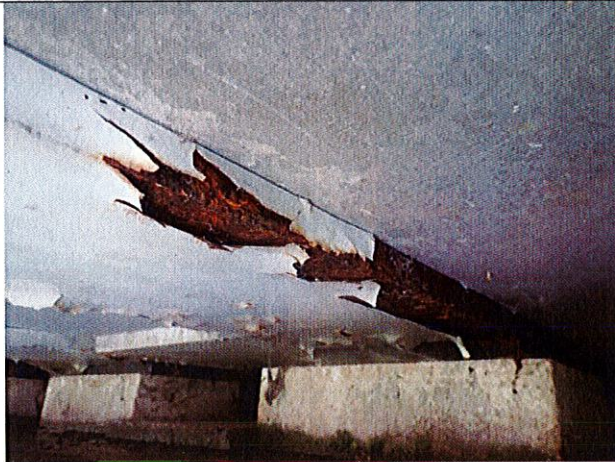
Joints de trottoirs : Décollement et fractures sur les solins bétons



Garde-corps/poutres latérales : Piqûres de rouille et corrosion généralisées



Garde-corps/poutres latérales : Ecaillage de peinture, présence d'humidité et mousse et corrosion notamment aux abouts



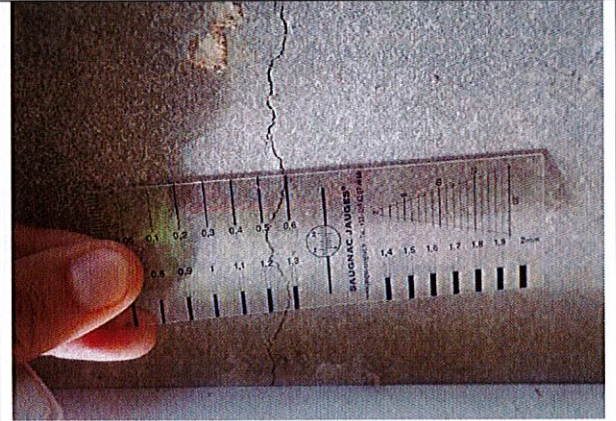
Intrados tablier/sommier : Ecaillage de peinture avec corrosion aux abouts des poutres métalliques enrobées



Intrados tablier / sommier : Corrosion feuilletante des semelles inférieures en about de poutres métalliques enrobées

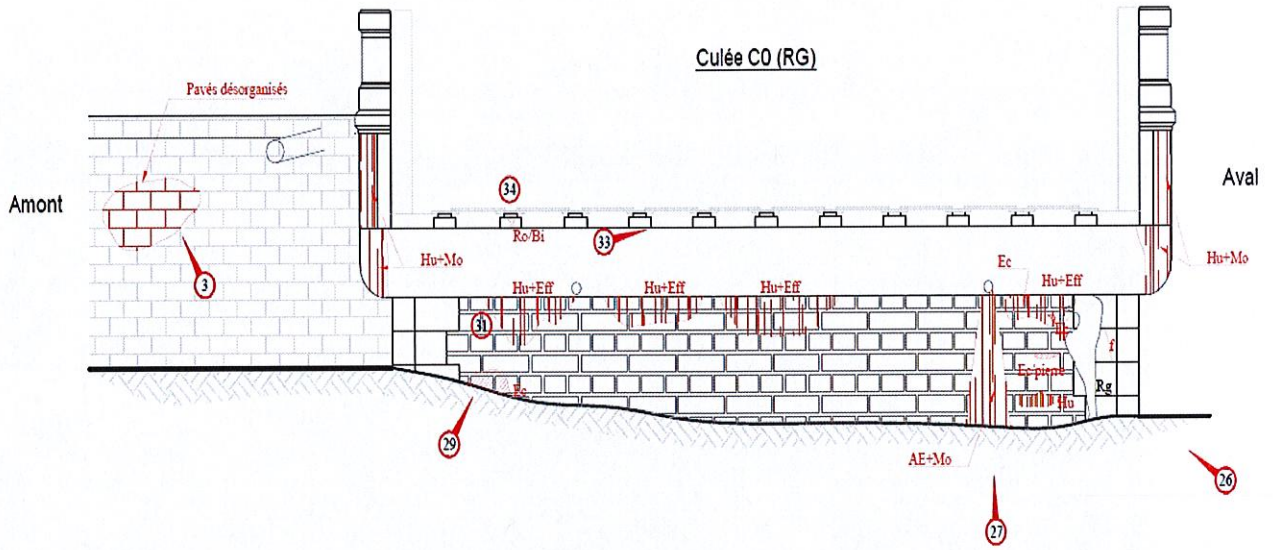


Intrados tablier : Ecaillage de peinture avec corrosion de la semelle inférieure des poutres métalliques enrobées

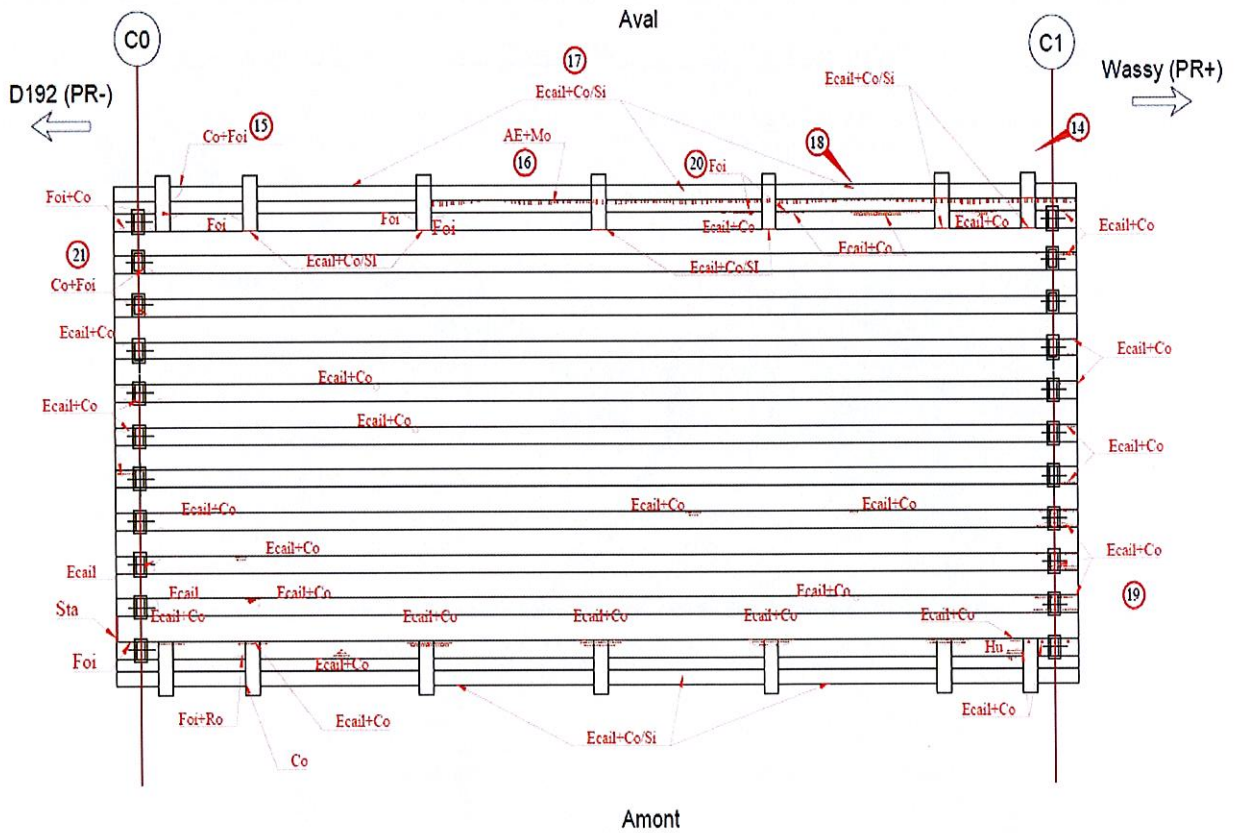


Intrados tablier : Fissure sur une dalle de coffrage perdu

Elévation culée C0 (rive gauche)



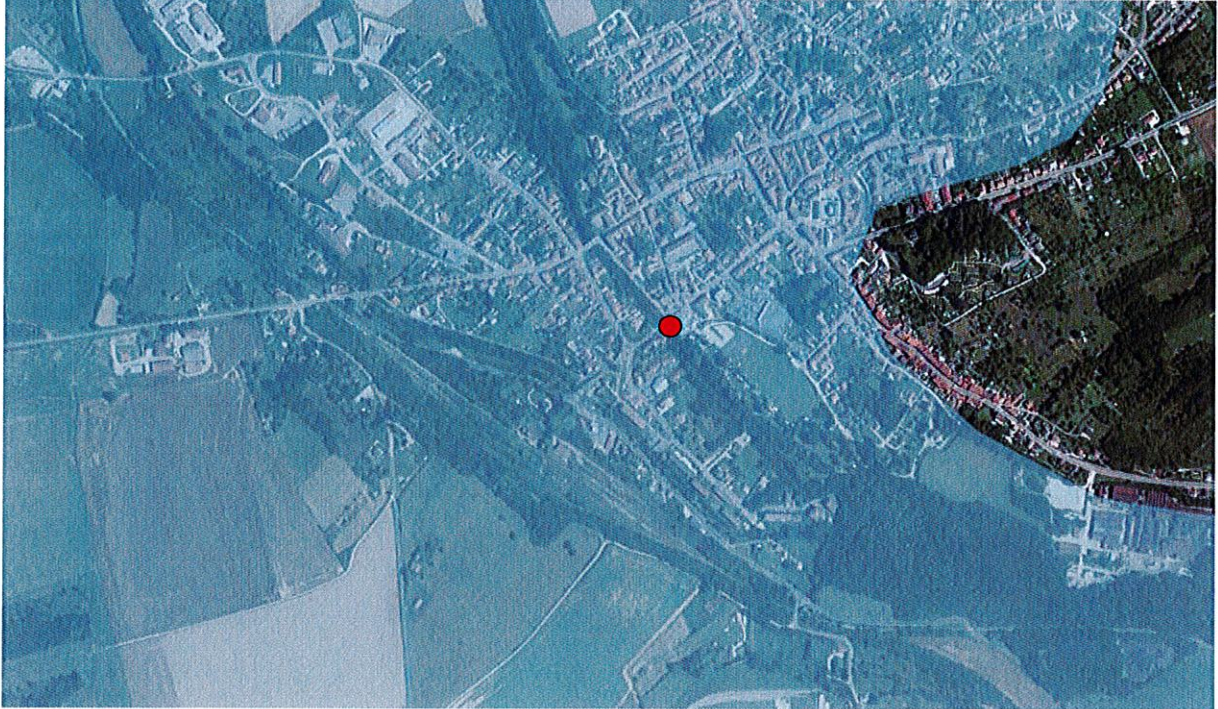
Vue en plan intrados tablier



Annexe n°3 : Situation environnementale

Zone NATURA 2000 : non concerné

(Zone humide d'importance internationale) : Concerné



ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) : Non concerné

Extrait guide de pêche 2023



La Blaise
Wassy 

Président : Serge DUBOIS  06 47 69 16 44  serge.dubois6@orange.fr





Dépositaires de cartes
(Fishing licence)

Wassy
Président : 06 47 69 16 44
Bar Tabac Loto Chez Mick :
09 61 62 89 42

Saint-Dizier
Office de Tourisme : 03 25 05 31 84

Giffaumont (51290)
Maison des Pêcheurs du Der :
03 26 72 63 43

  
www.cartedepeche.fr

Légende (map legend)

-  Droits de pêche autorisés aux pêcheurs (authorized fishing)
 - La Blaise : 25,54 km de rives
 - Canal de Wassy : 16 km de rives
 - Digue de Wassy : 10 ha
-  Rivières de 1ère catégorie
-  Rivières et plans d'eau de 2ème catégorie
-  Camping

Annexe n°4 – Diagnostic Chiroptères et oiseaux

Extrait correspondance avec les services de la LPO



mer. 03/01/2024 16:00

julia D'Orchymont <julia.dorchymont@lpo.fr>

[Externe]RE: Projet réhabilitation ouvrage RD9 PR0+270 à Wassy

À DIT OA

Cc BAUJARD Alain; LACROIX Franck; NUFFER Arnaud; Salomé NEEL

 Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

ATTENTION: Ce mail provient d'une organisation externe au Conseil départemental. Ne pas cliquer sur un lien internet ou ouvrir une pièce jointe sans avoir bien vérifié l'expéditeur et le lien.

Bonjour M. Recouvreur,

J'ai pris note de vos échanges et des enjeux liés à cette remise en peinture du pont de Wassy.

Grâce aux photos fournies, nous pouvons voir que l'espace derrière les garde-corps métalliques n'est pas favorable à la nidification de l'avifaune. L'espace libre derrière est bien trop large et laisse aisément passer des prédateurs (rats, chats domestiques...). De fait, aucun oiseau ne viendra nicher derrière le garde-corps.

A nos yeux, une visite de l'ouvrage ne nous semble pas nécessaire pour les travaux envisagés.

Restant à votre écoute,
Cordialement.

Julia D'ORCHYMONT


Médiatrice Nature, chargée de mission

LPO Champagne-Ardenne

Der Nature - D13 - 51290 Outines

Tel : 03.26.72.54.47

champagne-ardenne.lpo.fr

 Cliquez avec le bouton droit ou appuyez longuement ici pour télécharger les images. Pour vous aider à protéger votre vie privée, Outlook a empêché le téléchargement automatique de c...

La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France

